

Mairie de St MARTIAL
D'ALBAREDE

24160



LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS N°2/2021 SPECIAL VACCINATION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 75 ANS.

Chères Albarédiennes, Chers Albarédiens,

Conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé, la montée en puissance de la vaccination sur notre territoire s'effectue progressivement pour assurer que la protection qu'elle offre profite en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin.

Depuis le 18 janvier 2021, les personnes âgées de 75 ans qui sont à domicile et les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale peuvent se faire vacciner prioritairement.

Ensuite, au cours de l'hiver et du printemps 2021, interviendra un élargissement de la vaccination aux autres tranches de la population, susceptibles d'être infectées et non ciblées antérieurement.

Il nous faut donc organiser dans le meilleur délai la vaccination des aîné(e)s de plus de 75 ans de notre commune alors que les centres de Périgueux et Saint-Yrieix sont surchargés et ne prennent plus de rendez-vous. Suite à une réunion entre maires et président de la CCILAP tenue dans notre salle des fêtes le 25 janvier dernier, je vous informe **qu'un centre de vaccination va prochainement ouvrir à Excideuil.**

Vous trouverez ci-après les modalités pratiques mises en place avec notre Communauté de Communes Isle Loue Avezère en Périgord.

Très cordialement
Votre maire
Francis CIPIERRE



Si vous êtes concerné(e) par la vaccination + de 75 ans ou
personne vulnérable, merci de prendre contact avec la mairie :

Tél : 05 53 62 48 11

Fax : 05 53 62 17 45

Courriel : mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr

La mairie est ouverte

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h à 16 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h.

Concerne : les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes de moins de 75 ans vulnérables ou avec des pathologies

Les centres de vaccinations de Périgueux et Saint-Yrieix sont actuellement saturés en raison d'une très forte demande. Pas de rendez-vous possibles actuellement.

Soyez patient(e) : **Un centre de vaccination va ouvrir prochainement à Excideuil.**

Organisateur de la vaccination : Centre Hospitalier Excideuil.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

La Communauté de Communes propose pour ces personnes de les contacter pour coordonner :

- La prise de rendez-vous
- L'organisation des transports (pour les 2 injections)

La commune de Saint-Martial-d'Albarède a en charge de recenser les personnes qui ont besoin de ce service afin de fournir les coordonnées à la Communauté de Communes

Pour les personnes vulnérables, il sera nécessaire de se munir de l'attestation du médecin autorisant la vaccination

Pour les personnes pouvant se déplacer

- **La commune de Saint-Martial-d'Albarède** vous contactera lorsque le centre de vaccination d'Excideuil sera ouvert. Les prises de rendez-vous pourront alors débuter.

ATTENTION

- Pensez à vous munir de votre carte d'identité ainsi que de votre carte vitale pour la prise de rendez-vous.
- Pour les personnes vulnérables se munir de l'ordonnance du médecin autorisant la vaccination

3 questions-réponses

La vaccination est-elle gratuite ?

Oui. La vaccination est gratuite pour tous.

Peut-on choisir son vaccin ?

Non, il n'est pas possible de choisir son vaccin. Vous serez vacciné avec le vaccin disponible dans le centre d'Excideuil.

Comment se passe la vaccination pour les 75 ans et plus (hors établissement) ?

Si vous avez 75 ans ou plus, vous êtes libre d'aller consulter votre médecin pour lui poser toutes vos questions et vérifier que vous pouvez être vacciné. Mais vous pouvez aussi aller directement dans le centre de vaccination, sans aller d'abord chez votre médecin.

Une fois dans le centre, un questionnaire sera à remplir. Ensuite, vous serez invité à vous faire vacciner directement, par un médecin, un infirmier ou tout autre soignant habilité à le faire. Il s'agit d'une injection intramusculaire, dans l'épaule le plus souvent, comme la plupart des vaccins. Puis, vous serez invité à rester 15 minutes sur place par mesure de sécurité. Cette opération devra être recommencé pour le « rappel » quelques semaines plus tard. Ainsi, vous serez protégé contre les formes graves de COVID.